



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
Compte rendu de la réunion
du 13 octobre 2014

Sont présents : Sonia BARTHELEMY, Olivier CHAPUIS, Franck DAVID, Jacques DAVID, Michel de GREGORIO, Emmanuel di COSTANZO, Jacques DULCY, Pascale FALANGA, Nancy GUYON, Caroline JEAN-RAVEL, Marie-Jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, Stéphane MEYSON, Elisa MOYA, Françoise MOYA, Xavier NOEL, Christine RIVIERE, Dominique SPILMANN.

Sont excusés : Cristina LE GALL, Aurélie BEGHIN, Marianne DELPRAT, Dominique LEGOY, Jean-Paul MASSENET, Gérard NICOLAS, Fabien RIVERA, Jean-Claude SAVOURNIN, Sandrine TOUSSAINT.

Absents : Sabine BARBIER, Frantz de la BURGADE, Michel DURAND, Philippe LOITIERE.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. Conseiller Technique Sportif

La nomination de Pascale au poste de CTS a été validée par la Direction Régionale mais n'a pas encore été inscrite sur l'arrêté officiel. Sa prise de fonction devrait se faire début novembre.

A la demande d'Olivier SIMON (DTN Adjoint), Pascale représentera la DTN au jury DEJEPS.

▪ Véhicule

Le CRE achètera un véhicule pour les déplacements de Pascale. Il faudra que le trésorier vérifie qu'il soit plus intéressant d'acheter un véhicule que de le prendre en leasing. Dans le cas d'un achat, Pascale propose l'éventualité d'un véhicule d'occasion.

▪ Forum Euromed

Pascale a représenté Franck DAVID au Forum Euromed des sports. Elle a pu y rencontrer les responsables de la Délégation de Service Public concernant l'avenir de Pastré.

▪ Christian PAULEVE

Plusieurs membres souhaitent connaître les missions confiées à Christian. Il continuera de coordonner les dates du BPJEPS, ainsi que la partie administrative de cet examen.

Il est abordé les problèmes rencontrés lors de la dernière journée d'harmonisation des jurys BPJEPS.

2. Johanna MARFISI

Johanna suite à son déménagement en Corse a démissionné du Conseil d'Administration du CRE.

3. Commissions

▪ TREC

Suite à la démission de Guillaume DUFOUR, le CA valide la candidature de Steve LATRUFFE.

▪ CSO

Suite à la réussite du travail réalisé par le comité d'organisation des Masters Provence Jump, Franck DAVID a demandé à Xavier NOEL de fusionner ce groupe avec la commission CSO en réunissant les personnes les plus actives de ces deux instances.

Xavier pense que la participation de certaines personnalités pourrait poser des problèmes.

Franck rappelle que les commissions doivent regrouper des représentants de toutes les composantes d'une discipline. Les réunions doivent permettre à tous d'exprimer leurs idées mais les décisions sont prises à la majorité. Il rappelle que les membres des commissions doivent être solidaires des décisions prises collectivement.

Pour exemple, le regroupement de différents acteurs du CSO et les échanges qui ont eu lieu dans le comité d'organisation des MPJ ont montré la capacité et la participation de tous à un projet constructif pour le développement du CSO. Les problèmes rencontrés dans le passé se sont bien atténués.

Xavier et Franck souhaitent la présence de Jean-Claude SAVOURNIN dans cette nouvelle commission.

Xavier et Franck doivent encore se revoir pour établir la liste définitive des membres de cette nouvelle commission CSO.

▪ Hunter

En accord avec Michel de GREGORIO, Franck propose que la commission Hunter soit supprimée. Désormais, c'est la commission CSO qui gèrera le Hunter.

4. Circuits Masters Provence

▪ Masters Provence Jump

La dernière étape aura lieu les 14-16 novembre à Pastré mais déjà et de l'avis de tous, ce circuit a bien démarré. Il y a, certes, des améliorations à apporter mais cela a permis de fidéliser les cavaliers et les partenaires.

▪ Masters Provence Dress

La commission Dressage souhaite transformer son Grand Régional en Master Provence Dress.

▪ Masters Provence Cross

Franck demande à Jacques DULCY si cette formule pourrait être appliquée au CCE sur un circuit regroupant davantage de terrains. Jacques n'y voit pas d'inconvénients et regrette que pour le moment 3 étapes sur les 4 du GR CCE se déroulent à la Gourmette, faute d'autres organisateurs. Jacques est favorable au développement d'autres terrains de CCE en Provence. Il souligne la difficulté de création de nouveaux cross.

- **Masters Provence Western**

Emmanuel di COSTANZO et sa commission souhaite transformer leur Challenge du sud en Master Provence Western. Cette proposition est bien accueillie par le CA.

5. Réforme du budget du CRE

- **Aide aux organisateurs**

Franck DAVID signale que le budget distribué par les commissions pour l'aide aux organisateurs été multiplié par trois cette année pour atteindre 12 000€ (soit 9 000€ d'augmentation). L'impact de ce budget sur les finances du CRE est conséquent. A l'origine ce type d'aide servait à lancer ou à aider une discipline en difficulté. Si ce type d'action se généralise, c'est au détriment d'autres actions.

Pour permettre au CA de mieux évaluer l'impact de cette aide, Franck souhaite que les commissions présentent une argumentation sur l'intérêt de cette aide quand elle est demandée et une analyse des résultats incluant le nombre de compétitions concernées, le nombre d'engagés et l'évolution de ces deux critères.

Christine RIVIERE, Jacques DULCY et Xavier NOEL entre autres, estiment que cette aide doit être justifiée par des factures en lien direct avec l'organisation de compétition (hors récompenses), comme c'est le cas en CCE. Cette commission demande des factures justifiant l'entretien des cross (sable, troncs d'arbres, ...).

Le CA décide de généraliser cette règle pour la saison 2014-2015, l'ensemble des commissions pratiquant l'aide aux organisateurs, devront donc demander aux organisateurs ces justificatifs.

- **CCE : remboursement des frais de juges**

Franck DAVID s'étonne de l'augmentation des frais de jury (incluant les frais de déplacement mais aussi d'hébergement) entre 2011 et 2014 qui ont été multipliés par trois pour atteindre 3 400€. Franck souligne que les remboursements par le CRE des frais d'hôtels n'existent que pour le CCE et devraient être supprimés pour ne conserver que les frais de déplacement comme c'est le cas dans les autres disciplines.

Jacques DULCY rappelle que l'organisation de CCE engage bien plus de frais et bien moins d'engagements que les autres disciplines. Les organisateurs d'épreuves Am-pro ne pourront continuer sans une aide du CRE.

Franck souhaite respecter une cohérence des défraiements entre différentes disciplines. Si le CCE présente des charges spécifiques il serait préférable que ce soit ces frais qui soient pris en charge par le CRE, par exemple des frais d'ambulance ou de médecin.

Cette question reste à l'étude et devra être revue par le CA pour le budget 2015-2016.

- **Récompenses Championnats Régionaux**

Lors d'un CA précédent il avait été entériné que le CRE prendrait en charge pour l'ensemble des Championnats Régionaux : plaques, flots et médailles (sur le budget global du CRE). Les récompenses supplémentaires restent à l'appréciation et à la charge des organisateurs. Dans ce cadre le CA supprime les récompenses demandées pour le Championnat Régional Horse-Ball.

- **Récompenses Championnats Inter Régionaux**

Le CRE financera de la même façon les Championnats Inter Régionaux, sauf dans le cas où le CRE voisin prévoit une dotation, le CRE Provence est tenu de donner l'équivalence.

- **Equi handi: BFE EH (Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi)**

La commission Equi handi souhaite un budget pour l'organisation d'un BFE EH. Une formation et une session d'examen a déjà eu lieu cette année. Cette formation est habituellement organisée tous les deux ans pour avoir un nombre suffisant de participants. Le CA souhaite que l'organisation de cette formation garde le même rythme et ne finance pas cette action pour cette année.

Le CA souhaite déléguer à un Organisme de Formation l'organisation de cette formation afin de bénéficier de la demande de fonds publics. La commission Equi handi est chargée d'étudier cette proposition.

La commission fait également une demande d'investissement pour l'acquisition d'un Equilève. Le CA estime que ce matériel n'est pas fait pour être déplacé d'un club à l'autre, il préfère accorder un budget à une aide aux clubs permettant l'acquisition de matériels spécifiques Handi. Cette opération fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil régional.

- **TREC : frais déplacements Parcours d'Orientation**

Franck demande s'il est bien nécessaire d'envoyer pour chaque concours une personne pour vérifier ces parcours. Steve LATRUFFE explique qu'à la différence du CCE, les parcours changent systématiquement dans le but de conserver une attractivité pour les cavaliers.

Steve met en avant que cette discipline attire beaucoup d'adultes et de non licenciés.

Le CA décide de conserver ces frais de déplacements.

Steve annonce que le Championnat de France de TREC 2015 aura lieu le 14/10/2015 aux Ecuries d'aiguillon à Villelaure (84). Franck confirme que le CRE aide systématiquement les structures provençales qui organisent des Championnats de France.

- **Voltige : stage de formation enseignants et perfectionnement**

Franck estime que les stages de formation des enseignants sont importants pour le développement. Toutefois les stages de perfectionnement de haut niveau sont chers et concernent un très petit nombre d'enseignants et de cavaliers.

Dominique SPILMANN explique que ces stages portent leurs fruits car un voltigeur a de très bons résultats au Championnat de France.

Franck admet le dynamisme et les performances de la commission Voltige mais signale que de tels stages ne pourraient pas être financés pour toutes les disciplines. Le souci de l'équité impose quelques réserves sur ce type de stage.

Jacques DULCY pense que les bénéficiaires d'un tel stage sont les élèves et non les enseignants. Pour Xavier NOEL et Christine RIVIERE, c'est aux élèves de prendre en charge cette action.

Le CA est tout à fait favorable à la mise en œuvre du stage demandé pour la formation de base des enseignants mais ne souhaitent pas prendre en charge le stage de perfectionnement voltigeurs.

- **Fonctionnement général**

Franck DAVID explique que les budgets des commissions sont décidés trop tard (septembre-octobre) ce qui fait perdre beaucoup de temps dans la mise en place des actions qui commencent rarement avant janvier. Les commissions devront désormais présenter un bilan de leurs actions en juin et présenter conjointement les demandes de budget pour l'année suivante.

Xavier NOEL souhaite savoir qui décide des actions validées ou non. Franck explique que cela doit toujours être traité par le Conseil d'Administration qui étudie les demandes et prend les décisions collectivement.

- **Disciplines émergentes à destination des adultes**

Christine RIVIERE met en avant que certaines disciplines comme le TREC, l'Equitation de travail, le Western ou l'Equifeel, sont de véritables passerelles vers l'Equitation et notamment pour les adultes.

Le CA approuve cette idée et souhaiterait développer ces disciplines, dans le but d'augmenter le nombre de licences en Provence.

6. Comptes du CRE 2013-2014

Le CA valide les comptes 2013-2014.

7. Questions diverses

- **CRTE**

Franck DAVID explique que le CRTE est à l'initiative d'un site Internet concernant la Route Napoléon. Cette route sera présentée par le CRTE lors d'Equitalyon et de Cheval Passion.

- **Indemnisation des intervenants**

Ce point devra être vu lors d'une prochaine réunion de CA.

- **Détection des jeunes**

La FFE demande que les CRE développent des actions pour la détection des jeunes. Ce point sera étudié par Pascale FALANGA.

- **Assemblée Générale et journée des enseignants**

L'Assemblée Générale du CRE est fixée au 16/12/2014 à l'amphithéâtre du CREPS.

Franck DAVID pense utile de renouveler la Journée Enseignants qui fut une réussite l'an passé. Néanmoins la question se pose de l'organiser tous les ans ou tous les deux ans. Un groupe de travail sera constitué pour organiser cette journée et trouver les sujets de réflexion. Pascale FALANGA fait la remarque qu'un amendement parlementaire en avril 2014 a validé le fait que l'animal est reconnu comme « être vivant doté de sensibilité ». Il nous faut anticiper sur une éventuelle remise en question de l'utilisation du cheval et travailler sur une charte du bien-être du cheval par exemple.

Il n'y a pas d'autres questions, Franck DAVID remercie les personnes présentes et clôt la séance.